

215C1294
FR0000073728-OP018-AS10

14 septembre 2015

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SERMA TECHNOLOGIES

(Alternext)

Le 11 septembre 2015, Invest Securities a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la période de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions SERMA TECHNOLOGIES, ouverte du 24 juillet au 11 septembre 2015 inclus, la société Financière Ampère Galilée¹ a acquis, au prix unitaire de 118 € par action, 1 553 actions SERMA TECHNOLOGIES sur le marché.

À la clôture de l'offre, l'initiateur détient (i) directement 1 554 actions SERMA TECHNOLOGIES et (ii) indirectement, par l'intermédiaire de la société Financière Serma qu'il contrôle, 1 139 063 actions SERMA TECHNOLOGIES, par conséquent un total de 1 140 617 actions SERMA TECHNOLOGIES représentant 1 633 431 droits de vote, soit 99,14% du capital et 98,95% des droits de vote de cette société².

¹ Société détenue à 38,65% par FPCI Axa Expansion Fund III géré par Ardian, à 4,24% par MACSF Epargne Retraite et à 57% par des managers du groupe SERMA TECHNOLOGIES (MM. Philippe Berlié, Marc Dus, Bernard Ollivier, Jean Guilbaud, Richard Pedreau et Olivier Duchmann, ainsi que la société des cadres Ampère Galilée Participation).

² Sur la base d'un nombre total de 1 150 536 actions représentant au maximum 1 650 813 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement Général de l'AMF.